

Carlos Guevara

Travailler plus pour gagner plus * !

Pour commencer, j'aimerais préciser que dans l'annonce de mon intervention dans *l'Agenda* il manque un petit signe dans le titre, le point d'exclamation. Cette précision est importante puisque ce petit signe donne le caractère exclamatif, voire impératif à la consigne du titre.

Vous reconnaîtrez sûrement l'actualité de ce slogan, il faut dire qu'il a fait couler beaucoup d'encre et généré des déceptions. Dernier coup d'éclat en date au mois de février dernier, l'artiste chinoise Ko Siu Lan s'est vu censurer l'installation de son œuvre sur la façade de l'École des beaux-arts. L'installation comportait deux bannières réversibles avec quatre mots : Travailler, Gagner, Plus, Moins. Quatre mots qui se prêtent à de multiples combinaisons et qui interrogent le slogan de propagande politique en question. Nous n'aspirons pas à un tel honneur avec notre modeste exposé, soyez rassurés.

Ko Siu Lan a déclaré « chercher à évoquer à la fois la question du travail et de la propagande dans un esprit universel ». Pour ma part, si j'ai choisi cet intitulé, c'est tout simplement parce qu'il est un indice, dans notre actualité, des mots d'ordre, pour le coup issus directement du marketing, qui mettent en avant les promesses du « PLUS », maître mot de la performance. « Soyez la plus belle, soyez le plus in, le plus rapide, le plus moderne ou le plus zen... », ça se décline de manière prodigieuse, allant jusqu'au « Lavez plus blanc que le blanc ».

Je me concentre donc sur ces deux éléments : le point d'exclamation et la promotion du « PLUS ». À cet égard, le dernier livre de Colette Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*¹, consacre dans sa dernière

* Intervention au séminaire Champ lacanien, Paris, 15 avril 2010.

1. C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2009.

partie « Perspectives politiques » un important commentaire sur cette dimension du « plus » et sur ses incidences pour le sujet ainsi que sur les enjeux pour le psychanalyste. Je retiendrai quelques points centraux pour mieux étayer mon propos ce soir.

En effet, ce qui est d'actualité relève directement du discours capitaliste et de son impératif de discours qui pousse à la compétition dans le produire et le consommer. Colette Soler dans son livre nous montre à quel point les symptômes qui l'inquiètent sont non pas ceux du malaise sexuel mais ceux qui mettent en question la vie et la compétitivité. Je la cite : « L'anorexie, qui peut être mortelle, la dépression, qui empêche de travailler et coûte cher, tout ce qui peut conduire au suicide (la mobilisation autour des cas de suicide chez France Telecom en atteste), la drogue évidemment et aussi les violences destructives. Or le biopouvoir capitaliste est allié à l'idéologie de la science et aux valeurs de performance qu'elle soutient [...]. Les symptômes sont pensés comme des dysfonctionnements ou des pannes d'une machine humaine neurologique, hormonale, sociale, etc. ². »

Résultat : le discours dominant de notre époque est imprégné de permissivité, ce qui le rend solidaire, pour Colette Soler, de l'idéologie des Droits de l'homme : « Tout est permis sexuellement, dans la limite du consentement mutuel. »

Derrière cette promesse permissive, qui met les sujets devant une « multiplication des possibles », société du libre choix, s'opère une injonction de jouissance, ce qui donne le caractère de perversion généralisée à notre époque. Cependant un constat s'impose : le sujet de nos jours n'est pourtant pas plus gai, plus heureux.

Colette Soler souligne que le résultat de cette opération est paradoxal : « Les satisfactions obtenues sont en même temps des insatisfactions, dans un marché du manque à jouir généralisé. En effet, toutes les offres que fait ce discours, consommation et réussite narcyrique, avec ce que ça implique d'individualisme forcené, de compétition et d'instabilité généralisée des liens, du travail, de l'état du monde, etc., cette offre donc, est l'objet même des insatisfactions et des plaintes ³. »

2. *Ibid.*, p. 199-200.

3. *Ibid.*, p. 208.

Ce discours-là, qui a besoin de la satisfaction des sujets contemporains pour que la machine tourne, fait de la satisfaction et de l'insatisfaction deux sœurs jumelles, dans un circuit qui tourne en rond et que Lacan décrivait comme « un cycle infernal dans lequel les plus de jouir commandent au sujet ; lequel sujet commande à la chaîne du langage, qui commande à la production des plus de jouir qui commandent au sujet, etc. ⁴ ». Les effets en sont la fragmentation croissante des liens sociaux et l'exposition exponentielle des sujets à « la précarité et la solitude ».

À ce propos, j'aimerais commenter rapidement la demande qui m'a été adressée en tant qu'analyste par une jeune femme il y a déjà longtemps. Elle arrive en disant : « Je viens vous voir parce que je viens de vivre pendant un an avec une autre femme et j'ai été amenée à me dire soudainement qu'au profond de moi-même, je sais que je ne suis pas lesbienne. » Par la suite elle pourra expliquer que le choix de cette femme relevait d'un trait en particulier : sa virilité. En effet, elle lui avait paru bien plus virile que tous les hommes qu'elle avait connus et dans leur vie quotidienne elle avait adopté tous les traits, les conduites qu'une certaine tradition attribuait aux hommes ; ainsi, elle se chargeait de l'entretenir, de tout payer, de donner des consignes sur les décisions à prendre, elle était possessive et jalouse et même dans la rencontre des corps le rôle « actif » à l'aide d'une prothèse lui revenait systématiquement.

Petit à petit ma patiente s'est vue confinée, selon ses dires, à la place d'une parfaite maîtresse de maison, bien rangée... Elle qui dès son plus jeune âge en avait fait baver à ses parents, rebelle sans cause, qui ne s'était jamais privée en ce qui concerne les plaisirs, qui n'avait pas de scrupules pour ce qui était de trouver des hommes, des conquêtes ! À un certain moment, elle dit : « Je me rends compte que j'étais une pure consommatrice de phallus. » La série de ces rencontres était longue et la fierté jadis arborée de cette collection a laissé la place au désarroi devant le fait de constater sa difficulté à arrêter cette chaîne, à s'arrêter à un, à nouer un lien à un homme par l'opération de l'amour. Je ne m'attarderai pas sur tous les éléments du cas ; si je m'y réfère, c'est principalement pour montrer comment dans notre clinique le sujet moderne du libre choix et de la performance

4. Cité par C. Soler, *ibid.*, p. 227.

finit par arriver avec la plainte qui découle des difficultés liées aux affaires de l'amour.

À ce propos, Colette Soler nous indique bien que le psychanalyste « est payé pour savoir que les jouissances du parlêtre rencontrent des entraves qui ne sont pas d'accident. Il pourra même anticiper les processus surmoïques d'escalade vers l'excès que ne manque pas d'induire un régime de permissivité. Il n'en conclura pas à une perversion montante, mais à la prise forcée de l'effet du discours sur les sujets ⁵ ».

Face à l'injonction du capitalisme et ses effets, le psychanalyste n'accueille pas le malaise dans le but de le supprimer. Son opération vise l'émergence de la singularité du sujet, il doit s'efforcer de distinguer les satisfactions-insatisfactions, les aises et malaises standardisés d'un côté et de l'autre la vérité de la jouissance, cette vérité qui en chacun répond par des fictions, ou fixions, toujours particulières, qui séparent du troupeau et qui ne se révèlent que dans une analyse.

Il est important de souligner ce que Colette Soler désigne comme un discours d'urgence et qui convoque la psychanalyse au rendez-vous d'accueillir « cette clameur, aussi globalisée que le discours capitaliste lui-même. Dépression, morosité, révoltes impuissantes, effondrements soudains des battants, aboulies, égarements, violences, excès divers et traumatismes multipliés qui disent le non-sens de s'évertuer pour des plus de jouir en toc sans aucune transcendence, et l'ineptie de voter dans les équilibrages producteur-consommateur, plus-moins ⁶ ». Les effets de la « malédiction sur le sexe » mis au jour par la psychanalyse mettent à découvert les insuffisances de la solution standard prônée par le discours capitaliste.

Ainsi, le malaise dans le capitalisme est plus que jamais l'affaire du psychanalyste, dès lors que « son programme de jouissance met à mal non pas la sexualité en tant que telle mais la libido socialisante au profit des grands agrégats des corps prolétaires n'ayant plus rien "pour faire lien social" ⁷ ».

Cette introduction me permet donc de planter le décor de ma question sur la conception du surmoi chez Freud et chez Lacan : s'agit-il de la même chose ? Sont-ils solidaires ou plutôt en opposition

5. *Ibid.*, p. 235.

6. *Ibid.*, p. 207.

7. *Ibid.*, p. 203.

l'un à l'autre ? C'est en somme la question qui, à mon avis, est devenue le fil conducteur de ce séminaire. Je ne pourrai pas y répondre mais je voudrais au moins avancer quelques éléments de repérage pour départager, dans ce que formule Lacan, ce qui lui vient de Freud, ce qui reste, ce qu'il abandonne et ce qu'il produit de nouveau.

Je pars donc du constat que Lacan ne récuse pas le terme de surmoi. Il le commente tout au long de son enseignement. Ainsi, par exemple, dans l'un de ses derniers séminaires, celui de *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*⁸, il demande : « Quelle est cette force démoniaque qui pousse à dire quelque chose (à enseigner) ? C'est ça le Surmoi⁹. » Ensuite : « Il dit impérativement. L'impératif, c'est ce que j'ai appuyé du signifiant S2¹⁰. » On voit que le surmoi pour Lacan est commandement de la parole, mais aussi que ce dernier retient de la conception freudienne le caractère impératif.

Il faut rappeler, sans être exhaustif, que Freud introduit la notion de surmoi en 1923 dans « Le moi et le ça ». Il le présente comme une instance indépendante du moi, qui peut traiter le moi avec cruauté. Il est instance de censure, de morale : « Le ça est tout à fait amoral, le moi s'efforce d'être moral et le surmoi peut devenir hyper moral, et en même temps aussi cruel que le ça¹¹. » Le surmoi pour Freud désigne la fonction d'auto-observation de la conscience (le moi) qu'il nomme « l'activité judiciaire de la conscience¹² ». Mais Freud dit encore : « Le surmoi est ce qui représente pour nous toutes les limitations morales, l'avocat de l'aspiration au perfectionnement¹³. » Ainsi incarne-t-il la voix de la conscience, « la grosse voix » que Lacan prendra à son compte mais pas exactement sur le même registre. Dans le séminaire *Le Désir et son interprétation*, Lacan va souligner l'importance de la dimension de la voix : « Dans la formation de l'instance du surmoi, la grosse voix est à faire entrer en jeu comme quelque chose qui représente l'instance d'un Autre se manifestant

8. J. Lacan, *L'insu que sait l'une-bévue s'aile à mourre*, séminaire inédit (site Internet P. Valas).

9. *Ibid.*, leçon du 8 février 1977.

10. *Ibid.*

11. S. Freud, « Le moi et le ça » (1923), dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1979, p. 228.

12. S. Freud, « La décomposition de la personnalité psychique » (1933), dans *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1989, p. 84.

13. *Ibid.*, p. 93.

comme réel. Est-ce de la même voix qu'il s'agit dans la voix du délirant ¹⁴ ? » On voit bien comment il pose la question qui vise à différencier la névrose et la psychose. À cet égard, il n'est pas inutile de souligner que Freud part d'une référence à la mélancolie pour produire sa définition du surmoi et que Lacan se sert de la référence au délire d'auto-observation de la psychose pour éclairer la position freudienne.

Le fil conducteur qui les relie est la référence à la voix. Ainsi, dans le séminaire sur le désir, Lacan poursuit : « Il en est de même pour la loi morale, et pour la même raison qui nous fait cheminer de langage à parole. Et découvrir que le surmoi en son intime impératif est bien "la voix de la conscience" en effet, c'est-à-dire une voix d'abord, et bien vocale, et sans plus d'autorité que d'être la grosse voix, la voix dont un texte au moins de la Bible nous dit qu'elle se fit entendre au peuple parqué autour du Sinaï, non sans qu'un artifice y suggère qu'en son énonciation elle lui renvoyait sa propre rumeur, les tables de la loi ne restant pas moins nécessaires à connaître son énoncé ¹⁵. »

Cela étant, il est nécessaire de préciser que pour Freud la formation du surmoi advient au moment du déclin de l'Œdipe (Paul-Laurent Assoun avait suffisamment appuyé cet aspect la dernière fois ¹⁶) et elle implique une opération d'introjection, qui permet que cette voix qui vient de l'Autre, le sujet, névrosé du moins, puisse la situer comme voix intérieure, voix de la conscience. Lacan précise dans le séminaire *L'Éthique de la psychanalyse* : « Introjection d'un objet impératif, interdictif, essentiellement conflictuel. »

Freud nous dit en effet que c'est dans la mesure où cet « objet (le père par exemple) aura été intériorisé qu'il constituera le surmoi. Cela représente au total un progrès, une action bénéfique du point de vue libidinal puisque, du fait qu'il soit introjecté, il entre dans la sphère qui, ne serait-ce que d'être interne, est de ce seul fait suffisamment narcissisée pour pouvoir être objet d'investissement libidinal pour le sujet ¹⁷. »

14. J. Lacan, *Le Désir et son interprétation*, séminaire inédit, leçon du 20 mai 1959.

15. *Ibid.*

16. Intervention faite à Paris au séminaire Champ lacanien, le 25 mars 2010.

17. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, leçon du 29 juin 1960.

Jusque-là, Lacan s'en tient à la lecture freudienne, mais par la suite il franchira un pas pour connecter la fonction interdictrice au concept de jouissance. Il l'énonce dans le séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant* : « Quelle est l'essence du surmoi ? Elle s'origine précisément de ce Père originel, plus que mythique, de cet appel comme tel à la jouissance pure, c'est-à-dire aussi, à la non-castration. En effet qu'est-ce que dit ce père au déclin de l'Œdipe ? Il dit ce que dit le surmoi. Ce que dit le surmoi, ce n'est pas pour rien que je ne l'ai jamais vraiment abordé. Ce que dit le surmoi c'est – Jouis¹⁸ ! »

Il faut dire qu'à première vue ce virage paraît contradictoire, du moins paradoxal. Comment passe-t-il du père interdicteur, représentant de la Loi, à celui qui enjoint à jouir ? Il est nécessaire alors de préciser le concept de jouissance. Lacan souligne : « Et d'ailleurs Freud, n'est-ce pas, dans toute son épargne, qu'est-ce qu'il dit dans *Malaise dans la civilisation* si ce n'est qu'on n'arrive jamais à satisfaire assez à cette voix qui commande, quoi qu'on fasse [...]. C'est cette figure obscure et féroce, qui pouvait qualifier le surmoi [...] c'est le plus de jouir. Si paradoxal que cela paraisse, l'essence même du commandement, de la conscience morale, c'est ça, non pas la jouissance en elle-même, mais ce quelque chose qui résulte enfin de ce que la jouissance, c'est un commandement ; c'est un commandement impossible à satisfaire¹⁹. »

Il est nécessaire pour comprendre la nature de ce paradoxe de la jouissance de se référer au séminaire *Encore*, où Lacan accentue le caractère négatif de la jouissance. Il dit : « Qu'est-ce que c'est que la jouissance ? Elle ne se réduit ici à n'être qu'une instance négative. La jouissance, c'est ce qui ne sert à rien. Je pointe là la réserve qu'implique le champ du droit à la jouissance. Le droit n'est pas le devoir. Rien ne force personne à jouir, sauf le surmoi. Le surmoi, c'est l'impératif de la jouissance – Jouis²⁰ ! » Déjà dans le même séminaire *L'Envers de la psychanalyse* il souligne la dimension négative de la jouissance de différentes manières. Il dira par exemple que « la jouissance est toujours en perte ». La référence pour avancer cette thèse est l'examen du mécanisme de la répétition à la lumière

18. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVIII, D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Paris, Seuil, 2006, p. 178.

19. *Ibid.*

20. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1999, p. 11.

de « l'au-delà du principe de plaisir » de Freud. En somme, la jouissance apparaît comme corrélat de la castration. Il me semble que le travail que Martine Menès nous a présenté dans ce séminaire, où elle commente le paradoxe du slogan de Mai 68 « Il est interdit d'interdire », atteste bien de cette dimension. Il y a en effet dans cette formule un commandement et sa propre limite, sa propre barrière. Ainsi, on pourrait dire que de la jouissance, on en sait un bout du fait qu'elle n'est pas toute, impossible à satisfaire qu'elle est.

Après ce parcours, bien incomplet, des questions demeurent pour moi. Je les soulève pour les proposer à la discussion. Du fait que la dimension de la voix, son caractère impératif de commandement soit le trait principal pour identifier le surmoi, peut-on qualifier le commandement qui opère dans la psychose par la voix de l'Autre qui s'impose, qui envahit, qui vient du dehors, comme surmoi ? Ou serait-il nécessaire d'établir la différence entre un énoncé surmoïque et une réponse surmoïque du sujet ? Enfin, le surmoi lacanien, bien que différent, est-il si opposé à celui de Freud ou est-ce qu'il l'inclut ?

Je voudrais indiquer que Lacan ne cessera de mettre l'accent sur le ressort de la voix, comme support de l'articulation signifiante, mais aussi comme un représentant de l'objet *a*. Dans le séminaire *D'un Autre à l'autre*, il dit : « Il est strictement impossible de concevoir ce qu'il en est de la fonction du surmoi si l'on ne comprend pas ce qu'il en est de la fonction de l'objet *a* réalisée par la voix en tant que support de l'articulation signifiante, la voix pure en tant qu'elle est, oui ou non instaurée au lieu de l'Autre d'une façon qui est perverse ou qui ne l'est pas ²¹. »

Avec ses éléments, on peut se demander si l'effort de Lacan ne vise pas à distinguer la dimension proprement énonciative, support nécessaire à la fonction surmoïque, de la dimension de l'énoncé qui dans son articulation à la voix rendrait compte de la structure.

En tout cas, et pour conclure, j'aimerais soumettre à votre considération une petite observation clinique, qui, à mon avis, éclaire un peu le joint entre la Loi, l'interdit et le commandement de jouissance chez un sujet névrosé.

Il s'agit pour moi d'un énoncé précieux qui est apparu dans les séances avec un de mes patients au moment où je me tracassais déjà

21. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 258.

avec cette question. Ce patient donc, au cours d'une séance où il s'interroge sur sa difficulté toujours présente d'aller droit au but des choses, sa difficulté à se rendre la vie moins dure, moins tortueuse, résume en une formule cette dimension paradoxale de la jouissance : « C'est un peu comme dire que c'est interdit de ne pas souffrir. » On voit bien les deux faces auxquelles j'ai fait référence tout au long de cet exposé : d'un côté la dimension interdictrice, de l'autre la dimension de jouissance féroce qui caractérise le symptôme. J'ajoute juste que pour ce sujet ça fait indice de vérité : pour croire à quelque chose, il faut que cela soit dur, difficile ; il ajoute aussi que ça lui vient de sa mère, c'est un trait qu'il distingue comme héritage maternel. Voilà un bel exemple, de mon point de vue, de la réponse névrotique, obsessionnelle pour être plus précis, à cette question.

Enfin, pour conclure, on peut voir que l'époque de Freud et celle de Lacan ne sont pas les mêmes, que les mots d'ordre de la culture ne s'y manifestent pas de la même manière, que la dimension de l'idéal ne fonctionne pas du tout sous la même forme, et que cela n'empêche pas que la névrose, nouage du sujet de l'inconscient, soit toujours au rendez-vous.